

Conseil régional d'Île-de-France

Séance plénière des 23, 24, 25 et 26 janvier 2017 – Procès-verbal

ANNEXE 13 : LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Discussion générale

M. COSKUN (FdG) – Merci, Madame la Présidente. Ce budget régional du logement s'inscrit dans la continuité des mesures que vous avez adoptées avec votre majorité l'an dernier. Elles sont dogmatiques, antisociales et antiéconomiques. Ce budget est la meilleure preuve de la justesse de nos critiques de l'année dernière. Nous le disons d'emblée : notre groupe y est radicalement opposé. Vous avez annoncé réduire de 30 millions d'euros le budget social cette année. En fait, c'est au total 40 millions d'euros que vous supprimez dans ce domaine. Sur toutes les lignes de votre budget, les coupes brutales et les restrictions structurent votre projet politique. Monsieur le Vice-Président, vous venez de dire votre volonté de construire, en oubliant que l'argent plutôt que la communication est indispensable à la construction. Si la MGP aura la compétence Logement en 2018, pourquoi ne pas transférer justement à la MGP les moyens financiers afférents au lieu de les supprimer et de les soustraire au secteur du logement et de la construction ?

Vous faites baisser l'aide aux logements locatifs sociaux de 42 % par rapport à l'an dernier en autorisations de programme et de 8,5 % en crédits de paiement. Vous faites baisser l'aide aux logements très sociaux de 45 % en autorisations de programme et de 27 % en crédits de paiement. J'entends encore vous-même et votre vice-président affirmer ici-même, l'année dernière, que vous sanctuarisez ce budget. Il ne reste de votre sanctuaire que des ruines. Et l'effet de vos choix est clair : renforcer la fracture sociale dans la Région, ghettos de riches d'un côté, et ghettos pour les autres, ailleurs. Vous réduisez l'action en faveur du logement des jeunes, des étudiants et des apprentis de 10 % en autorisations de programme et de 30 % en crédits de paiement.

L'aide à la réhabilitation du parc social pourtant indispensable et à laquelle la Région consacrait près de 5 millions d'euros par an, est aujourd'hui totalement abandonnée. De même, sur la lutte contre le saturnisme à laquelle 200 à 300 euros d'aide régionale étaient consacrés pour des logements occupés par des ménages très précaires. Plus rien aujourd'hui !

Je viens de citer des chiffres, mais derrière ces chiffres, il y a des vies humaines, la santé des familles et des enfants habitant dans notre région. J'aimerais que notre Assemblée et l'exécutif en soient bien conscients. Nous avons également de grosses inquiétudes concernant la lutte contre la précarité énergétique qui disparaît également du budget Logement. On nous dit qu'elle serait reprise dans le budget Environnement de Mme JOUANNO, mais tout porte à croire qu'à ce jeu de bonneteau financier, les enjeux régionaux seront encore revus au rabais. Tout ceci traduit bien vos intentions politiques. C'est une politique de mauvais coups contre des millions de Franciliennes et de Franciliens, d'abord aux plus modestes qui endurent l'absence de logements, dont 40 000 SDF, mauvais coups à tous ceux qui souffrent du mal logement, et au-delà, aux plus de 600 000 d'entre eux qui attendent un logement social et aux 70 % des Franciliens pour une bonne part appartenant aux classes moyennes que vous prétendez défendre, qui sont éligibles au logement social de par leurs revenus. C'est une déclaration de guerre également à tous les maires qui, eux, ont fait le choix de la solidarité en développant de

façon ambitieuse le logement social sur leur territoire, et auxquels vous prétendez imposer des restrictions. Enfin, c'est un mauvais coup au tissu économique de notre région et aux emplois liés au secteur de la construction, sans lequel les PME qui dépendent de 60 % de la commande publique de leur chiffre d'affaires seraient bien dépourvues.

Le Secours catholique s'alarmait récemment dans un rapport de l'aggravation de la structure territoriale de l'Ile-de-France. Il demandait un changement radical dans la politique d'aménagement, avec un plan de construction de logements réellement accessibles aux personnes les plus pauvres. Il ajoutait que la question était où placer les logements sociaux et comment combattre l'égoïsme de certains lieux qui refusent toutes formes de solidarité. Un de ces lieux est aujourd'hui la Région qui sape obstinément les fondements du logement social pour tous. L'urgence face à la crise du logement est immense et vous persistez à l'ignorer. Ce faisant, vous prenez le risque inconsidéré de l'aggraver avec, de surcroît, une hausse des prix de l'immobilier, un ralentissement de l'activité dans le bâtiment, et des conséquences très négatives pour l'emploi régional. Nous nous y opposons avec force.

...

Examen et vote des amendements

Amendement n° 89 (FdG)

Mme la Présidente – Merci. Le Front de Gauche et l'amendement n° 89, Monsieur COSKUN.

M. COSKUN (FdG) – Madame la Présidente, je voudrais profiter de cet amendement pour faire deux remarques par rapport à l'intervention de M. le Vice-Président concernant la présentation qui a été faite de sa visite dans la ville de Champigny, car il faut dire le nom de la ville. Cette visite faisait suite à une pétition de plusieurs centaines d'habitants du logement social de cette ville relayée par le Maire et les élus qui ont demandé que la Région prenne toute sa place et toute sa responsabilité pour la qualité de vie des habitants dans le logement social. La manière dont vous avez présenté formellement votre visite est vraiment scandaleuse. Nous protestons fermement sur cette question.

Deuxièmement, vous avez parlé de bailleurs en général, en disant qu'en général, ils ne font pas ce qu'il faut par rapport à la qualité de vie des habitants. Vous avez visité des ensembles qui sont tenus par des bailleurs privés. Ce n'est pas tout à fait la même chose que les bailleurs publics qui, eux, avec le peu de moyens qu'ils ont, se battent au quotidien avec les élus pour assurer une qualité de vie aux habitants dans des conditions extrêmement difficiles. Dans toutes les villes que vous avez citées, où les maires ont effectivement pris la décision de développer une grande mixité dans le logement social, ni la ville de Montreuil, ni la ville de La Courneuve, ni la ville d'Aubervilliers n'ont attendu le peu d'aide de la Région pour réaliser des opérations de PLS sur leur commune, avec l'ensemble des autres types de logements sociaux. Je pense que dans la manière dont vous apportez des réponses et que vous présentez la politique de la Région sur ces questions, outre toutes les remarques que j'ai faites dans mon intervention, sur laquelle vous êtes visiblement tout à fait d'accord, puisque vous ne répondez pas (qui ne dit mot consent) à l'ensemble des constats que nous avons posé tout à l'heure, je voudrais que vous fassiez vraiment amende honorable sur votre présentation. Je vous remercie. L'amendement est défendu.

Applaudissements.

Mme la Présidente – Monsieur le Vice-Président.

Monsieur DIDIER – Monsieur COSKUN, il n'est pas question un instant de faire amende honorable, comme vous dites, parce que ce serait nier la réalité. Nous irons ensemble, si vous le voulez, regarder ces cages d'escalier qui ne sont pas entretenues. Je n'ai pas dit que c'était les bailleurs en général. J'ai dit que c'était certains bailleurs, et vous le savez pertinemment. Donc, ne déformez pas non plus mes propos à l'occasion. C'est un vrai débat. Il y a ceux qui nient la réalité et il y a ceux qui regardent les faits en face. Chacun doit prendre ses responsabilités. Je l'ai dit devant la centaine de locataires qui étaient présents dans la ville que vous avez citée, alors que je ne l'avais pas fait par décence. Je l'ai dit devant les maires. Je souhaite que les bailleurs prennent leurs responsabilités et entretiennent davantage, lorsqu'ils ne le font pas, le parc social. Effectivement, nous n'en serions pas là aujourd'hui si l'intégralité des bailleurs – certains publics, d'autres privés – avait entretenu le parc. Il suffit d'écouter, d'entendre l'exaspération de certains locataires pour éviter de nier les réalités. Je sais bien que, parfois, l'idéologie enfume et aveugle, mais je ne suis pas un responsable public pour céder aux idéologies, mais pour essayer de regarder les réalités en face, pour être pragmatique et faire en sorte que chacun prenne ses responsabilités. Cela vous dérange, mais c'est comme cela, vous ne me ferez pas changer d'avis. Malheureusement, vous ne changerez rien à la réalité si vous restez comme vous êtes.

Sur cet amendement, je ne vois pas l'intérêt en réalité d'abonder le budget en 2017 pour une raison simple : le NPRU n'est pas encore entré en phase opérationnelle. Seuls des protocoles de préfiguration sont en cours de signature. Il serait donc totalement inutile d'abonder le budget de 15 millions d'euros aujourd'hui, en 2017, à une somme que vous estimeriez souhaitable, parce qu'il ne serait pas consommé. Au-delà des affichages, soyons là aussi réalistes et pragmatiques : j'appelle donc au retrait, sinon au rejet de vos amendements.

Mme la Présidente – L'amendement n° 89, Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ?

Vote de l'amendement n° 89 (FdG)

POUR : S&R, EELVA, FdG, RCDE

CONTRE : LR, UDI, FN, CD, NI

REJET

Amendement n° 93 (FdG)

Mme la Présidente – Nous avons deux amendements en discussion commune. L'amendement n° 93, Monsieur COSKUN.

M. COSKUN (FdG) – L'amendement est effectivement défendu. Cela concerne l'aide à la création de logements locatifs sociaux. Dans votre argumentaire précédent, Monsieur le Vice-Président, il ne faut pas non plus reprocher aux maires bâtisseurs de s'occuper du logement social et donc de travailler à ce qu'il y en ait un maximum. Il faudrait que vous imposiez à l'ensemble des maires qui refusent d'appliquer la loi SRU et se mettent hors la loi pour ne pas avoir de logements sociaux sur leur territoire, d'en construire davantage en les obligeant par des moyens que nous avons proposés d'ailleurs lors de la discussion de l'année dernière. Il s'agit de conditionner les aides de la Région pour les villes qui ne construisent pas de logements sociaux sur leur territoire pour les obliger, ce que vous avez toujours refusé. La conséquence est visible dans le budget de cette année, avec la baisse de l'ensemble des budgets qui n'ont

pas été utilisés. L'amendement est défendu.

...

M. DIDIER – Je pourrais répondre sur la préférence nationale, effectivement, mais c'est un autre débat. Moi, je suis pour la préférence au mérite. S'agissant du budget, en fait, il y a une série d'amendements où vous souhaitez abonder le financement du parc social pour qu'il s'applique au territoire de la MGP. Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, et je peux vous le dire dans une autre langue si vous le souhaitez, mais je ne peux qu'appeler au retrait, sinon au rejet de votre amendement pour les raisons que j'ai évoquées il y a encore quelques instants.

Mme la Présidente – Bien. Nous allons mettre aux voix les deux amendements. Qui vote pour le n° 93 ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ?

Vote de l'amendement n° 93 (FdG)

POUR : S&R, EELVA, FdG, RCDE

CONTRE : LR, UDI, FN, CD, NI

REJET

Amendement n°85 (FdG)

Mme la Présidente – Nous avons deux amendements en réponse commune, l'amendement n° 315 a déjà été présenté. Nous passons au 85, Front de gauche. Monsieur COSKUN.

M. COSKUN (FdG) – Oui, Madame la Présidente. C'est l'aide à la création de logements locatifs très sociaux. C'est dans le droit fil de nos interventions préliminaires. C'était selon vos dires l'année dernière un budget sanctuarisé. Visiblement, ce n'est plus le cas. Nous vous avons alertés sur le fait que décider d'un côté d'empêcher les maires bâtisseurs d'utiliser ces budgets en disant « on va faire en sorte que les maires qui ne respectent pas la loi SRU utilisent ce budget-là pour faire du logement très social sur leur territoire » était une décision pour le moins contestable et inefficace. Aujourd'hui, nous en voyons les conséquences puisqu'il est proposé de baisser ce budget qui avait été déclaré sanctuarisé. Nous proposons de l'augmenter par cet amendement. Il est défendu.

Mme la Présidente – Monsieur le Vice-Président.

M. DIDIER – Je ne vais pas refaire ma démonstration. En tout cas, je voudrais dire que ce budget est sanctuarisé, hors MGP. S'agissant de la MGP, c'est la loi MAPAM. C'est la volonté de la MGP de prendre en main sa compétence logement. Dont acte. Encore une fois, nous attendons cette clarification institutionnelle que nous appelons ardemment de nos vœux. Attendons de voir ce qu'il se passe à l'occasion de l'éventuelle alternance, et puis nous en discuterons. En attendant, nous continuons à dépenser plusieurs dizaines de millions d'euros d'argent public, cette année, pour aider le financement du parc locatif social, et notamment celui des jeunes et des étudiants. J'appelle donc au retrait, sinon au rejet de votre amendement.

Mme la Présidente – Qui vote pour l'amendement n° 85 ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ?

Vote de l'amendement n° 85 (FdG)

POUR : S&R, EELVA, FdG, RCDE

CONTRE : LR, UDI, FN, CD, NI

REJET

Amendement n° 90 (FdG)

Mme la Présidente – Amendement n° 90 du Front de Gauche. Monsieur COSKUN. Vous n'avez plus que 16 minutes, le Front

de Gauche.

M. COSKUN (FdG) – Oui, oui. Il s'agit du budget pour aider la réhabilitation du parc locatif social. Il est donc défendu, merci beaucoup.

Mme la Présidente – Monsieur le Vice-Président. **M. DIDIER** – J'ai déjà développé ma réponse sur la réhabilitation du parc locatif social. Par souci de cohérence, je ne peux qu'appeler au retrait, sinon au rejet de votre amendement.

Mme la Présidente – Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ?

Vote de l'amendement n° 90 (FdG)

POUR : S&R, EELVA, FdG, RCDE

CONTRE : LR, UDI, FN, CD, NI

REJET

Amendements n° 88 (FdG)

Mme la Présidente – L'amendement n° 88 du Front de Gauche est-il défendu ? Monsieur COSKUN, il est défendu. Monsieur le Vice-Président.

M. DIDIER – S'agissant de l'aide au parc de foyers de travailleurs migrants, en réalité, cette action budgétaire n'a pas du tout été sollicitée en 2014 et 2015. Nous aimerions que vous soyez cohérents avec vos discours, d'autant plus que, comme vous le savez, l'hébergement relève de la compétence de l'État. Outre même la compétence, j'aurais aimé tout de même que dans l'amendement, vous disiez la vérité complète. En fait, vous n'avez sollicité aucun argent sur cette ligne budgétaire en 2014 et 2015. Donc, ne venez pas non nous donner des leçons de morale, s'il vous plaît. Je ne peux qu'appeler au retrait, sinon au rejet de cet amendement.

Mme la Présidente – Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ?

Vote de l'amendement n° 88 (FdG)

POUR : S&R, EELVA, FdG, RCDE

CONTRE : LR, UDI, FN, CD, NI

REJET

Amendement n° 91 (FdG)

Mme la Présidente – Amendement n° 91. Monsieur COSKUN.

M. COSKUN (FdG) – Oui, Madame la Présidente. Il s'agit de l'amendement concernant le saturnisme. Je l'ai dit dans mon intervention préliminaire. Nous ne pouvons pas avoir comme réponse unique à cette demande qu'il n'y a pas eu d'attente ou de demande de la part des collectivités concernant la lutte contre le saturnisme, puisque ces actions-là existent. Soit nous avons un problème de véritable communication entre les services du Conseil régional et les collectivités, soit il existe une manière de faire la sourde oreille par rapport aux demandes des villes. Ces actions se déroulent dans de nombreuses villes actuellement sans la participation du Conseil régional.

Vote de l'amendement n° 91 (FdG)

POUR : S&R, EELVA, FdG, RCDE

CONTRE : LR, UDI, CD, NI

ABSTENTION : FN

REJET

Amendement n°92 (FdG)

Mme la Présidente – L'amendement n° 92, du Front de Gauche est défendu, Monsieur le Vice-Président.

M. DIDIER – Cet amendement vise à abonder le financement des logements sociaux pour les jeunes et les étudiants. Je l'ai dit tout à l'heure, cette enveloppe sera de 25 millions d'euros, ce qui est un effort tout de même majeur. À partir du moment où cet effort sera supérieur à ce qui a pu être consommé l'année dernière, je ne peux qu'appeler au retrait, sinon au rejet de vos amendements.

Mme la Présidente – Qui est pour l'amendement 92 ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ?

Vote de l'amendement n° 92 (FdG)

POUR : S&R, EELVA, FdG, RCDE

CONTRE : LR, UDI, CD, NI

ABSTENTION : FN

REJET

Amendement n°87 (FdG)

Mme la Présidente – Qui est pour l'amendement n° 87 ? Qui est contre ? Levez la main. Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ?

Vote de l'amendement n° 87 (FdG)

POUR : S&R, EELVA, FdG, RCDE

CONTRE : LR, UDI, CD, NI

ABSTENTION : FN

REJET

Amendement n° 86 (FdG)

Mme la Présidente – Amendement n° 86, du Front de Gauche. Monsieur COSKUN. Il est défendu, Monsieur le Vice-Président.

M. DIDIER – M. COSKUN nous propose d'augmenter les dépenses de fonctionnement. Non. Pardon, mais nous préférons privilégier l'investissement sur le fonctionnement. Nous concentrons nos dépenses de fonctionnement sur le soutien au logement des jeunes, sur le soutien aux femmes victimes de violences, mais nous n'allons pas augmenter les dépenses de fonctionnement alors que nous vous disons à quel point nous voulons mobiliser l'argent public sur l'investissement. J'appelle donc au retrait, sinon au rejet de votre amendement.

Mme la Présidente – Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ?

Vote de l'amendement n° 86 (FdG)

POUR : S&R, EELVA, FdG, RCDE

CONTRE : LR, UDI, FN, CD, NI

REJET